

### **Centre de Formation Professionnelle Agricole de Châteaufarine - Représentation de la Ville au Conseil d'Administration**

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur** : Le Centre de Formation Professionnelle Agricole de Châteaufarine, implanté sur la commune de Besançon, est le plus important centre de formation agricole et forestier de Franche-Comté et un des plus connus de France.

Chaque année y sont accueillis 180 à 200 stagiaires adultes et une soixantaine d'apprentis.

Les formations dispensées dans ce centre permettent à ces stagiaires ou apprentis d'acquérir une qualification professionnelle qui leur permettra d'occuper des emplois très divers tels que bûcheron, technico-commercial dans une PME de l'agro-fourriture ou du secteur bois-forêt, porcher, ouvrier forestier, conseiller agricole, etc. ou encore de créer leur propre entreprise de travaux forestiers ou leur exploitation agricole.

Ce Centre participe également à plusieurs actions de réinsertion.

De plus, grâce à ses formations innovantes, il est un partenaire privilégié dans le domaine de l'aménagement de l'espace, de la protection de l'environnement et du monde agricole.

Le Directeur de cet établissement souhaiterait que la Ville soit représentée au Conseil d'Administration.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de désigner M. le Maire ou son représentant, l'Adjoint chargé de l'Environnement, pour siéger au sein de cette instance.

Après en avoir délibéré, il en est ainsi décidé à l'unanimité.